Suisse

COVID-19 - Modalités d'entrée en Suisse

Toutes les mesures sanitaires pour l'entrée en Suisse ont été levées le 17.2.2022.

Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat attestant d'une vaccination, d'une guérison un d'un test négatif. L'obligation de remplir un formulaire électronique avant l'arrivée en Suisse est supprimée également.

Le pass sanitaire européen est reconnu en Suisse.